

GASPE

N° 15

Groupe Avenir Service Public de l'Équipement

Organisme de recherches du SNPTAS CGT

**Mémoire du syndicalisme
1944 - 2004**

Hier

et



Aujourd'hui

Deux interviews

Connaître le passé

pour comprendre le présent

et construire l'avenir

Mémoire du syndicalisme
1944-2004
Deux Interviews

Au sommaire :

Avant propos

Deux Interviews :

Marcel ROGER

Jean-Marc SEGAY

Mémoire du syndicalisme
1944-2004
Deux Interviews

Avant propos

Nous commençons, dans le présent Gaspé, la parution d'interviews d'acteurs du syndicalisme CGT. Ce Gaspé comportera deux interviews. Ils ont été validés par les interviewés. Qui sont-ils ? Ce sont des militants CGT de l'ex-MRU, de l'ex Ministère des travaux publics et des transports, et à partir de 1966 du Ministère de l'Équipement. Ils appartiennent aux syndicats de la partie administrative et technique de ces Ministères, à l'exclusion de la partie exploitation. Ces syndicats ont donné naissance, en 1967 au SGPTAS-CGT, puis au SNPTAS-CGT (1). Ils sont venus à la CGT par des voies diverses, des choix idéologiques ou sociétaux variés. Ou plus simplement par le souci d'être défendus. Ceux et celles qui ont été - ou seront - interviewé(e)s ont choisi de ne pas pratiquer la langue de bois. Les interviewés expriment donc leur point de vue éventuellement sur des sujets qui fâchent et sur lesquels souvent on n'ose rien dire ...

Nous verrons dans les différents Gaspé "Mémoire du syndicalisme" que l'histoire des syndicats CGT auxquels nous feront référence, sur la période 1944-2004, est une histoire extrêmement mouvementée (2). Les divergences, les oppositions, les conflits, concernant la connaissance du domaine professionnel, la politique patronale ou étatique, au niveau national ou international, la conception même de la forme sociale organisée, n'ont pas cessé. Ils sont révélateurs, de la vie de la CGT, de sa capacité de comprendre ou non le mouvement de la société. Le dépassement de ces contradictions s'est souvent opéré par des procédures bureaucratiques ; des scissions sont apparues au sein même de la CGT (3). Plus général, le paysage syndical, si on considère la période 1944-2004, se caractérise par l'émiettement. Ainsi, à la Libération, il n'existe que deux syndicats, CGT et CFTC, mis à part des indépendants et autonomes à l'audience très limitée. Aujourd'hui, nous avons à l'Équipement : CGT, FO, CFTC, CFTDT, UNSA, UPCASSE, SANTE, une section SUD dans un département, un syndicat CNT basé au CERTU à Lyon et un syndicat FSU basé à la DRE/IF et qui revendique des adhérents dans un certain nombre de services.

La crise qu'a connue la Fédération de l'Équipement autour des années 1991 s'inscrit, avec ses caractères spécifiques, dans ce mouvement général. Les interviewés qui aborderont cette question le feront, chacun avec son propre vécu. Nous avons convenu que les conflits seront abordés sur le fond et non au niveau de l'anecdote.

Les interviewés sont des agents de l'État, mais aussi des citoyens à part entière. Ils feront, le cas échéant, état de leur action dans un parti politique ou une association ; là encore, ils ne pratiqueront pas la langue de bois.

(1) SGPTAS : Syndicat Général des Personnels Techniques, Administratifs et de Service. SNPTAS : Syndicat National des Personnels Techniques, Administratifs et de Service. Depuis 1967, des modifications de statuts ont été adoptées par les Congrès successifs.

(2) Si on considère les travaux consacrés à la CGT l'ouvrage de Guy GROUX et René MOURIAUX qui porte le titre significatif "La CGT Crises et alternatives" est l'un des rares ouvrages sur la CGT organisé autour du concept de crise.

(3) La crise d'une organisation - en l'occurrence ici la CGT - n'est pas le symptôme de sa décadence ; elle traduit le fait qu'à un moment donné des formes d'organisation ou d'orientation deviennent caduques et que d'autres émergent, généralement au prix d'affrontements parfois sévères.

Mémoire du syndicalisme
1944-2004
Deux Interviews

Marcel ROGER

Retraité depuis 1982

Quel a été votre cursus professionnel ?

Titulaire du brevet élémentaire, je suis entré au MRU en juin 1946 en qualité de commis temporaire et affecté au service "Dommages d'occupation" avec d'excellents collègues et un chef de service sympathique.

Militant syndicaliste CGT, je suis élu secrétaire départemental du syndicat fin 1946. A l'époque, il n'existe que deux syndicats, la CGT et la CFTC.

85 % du personnel est syndiqué et nous sommes très largement majoritaires. Je n'ai plus en mémoire le nombre de nos syndiqués.

Dans votre intervention au Congrès du syndicat - les 4 et 7 mai 1948, vous indiquez que la délégation Régionale du Pas de Calais a, en Janvier 1948 : 92 adhérents.

Je confirme ce chiffre.

Comment les personnels ont-ils perçu l'évolution de la situation politique ?

Bien sûr, l'évolution du contexte politique a été perçue différemment par les personnels en fonction de ses tendances politiques. En particulier un événement important s'est produit : l'éviction des ministres communistes du gouvernement, et pour ce qui concerne le MRU, Charles Tillon.

Egalement, en 1947, s'est produite la scission de FO.

La scission de FO a affecté 30 % de nos effectifs et engendré des relations très tendues avec le nouveau syndicat FO.

Quid du contexte politique

J'ajoute que, membre du PCF, j'avais créé une cellule communiste au sein de la Direction départementale du MRU et que l'opposition socialistes/communistes était flagrante.

Mon engagement politique n'a pas semble-t-il nuit à ma carrière étant donné que j'ai passé avec succès le concours de rédacteur en 1948.

Revenons à votre situation professionnelle

Je suis donc passé d'une situation de temporaire à une intégration dans le corps de rédacteur qui est donc un corps Fonction publique. Et même, comme nous sommes en 1948, avec les garanties du statut de 1946.

J'ai lu dans *Reconstruisons* que des subdivisions avaient été créées au sein des Services extérieurs du MRU ?

Vu l'importance des dommages de guerre, une subdivision de la Délégation départementale du MRU fonctionnait dans chaque arrondissement administratif et les services étaient répartis en plusieurs sections : dommages mobiliers, immobiliers, industriels et commerciaux, agricoles, mutations et transferts et les permis de construire. En fonction de l'avancement du règlement des dossiers, le personnel était muté d'un service à l'autre.

Toujours dans *Reconstruisons*, j'ai noté l'expression d'une solidarité active au peuple vietnamien, et à ce propos, des licenciements contre plusieurs militants du MRU

A propos de la position du syndicat national dans les différents conflits internationaux, il est vrai que le soutien apporté à Henri Martin a marqué notre opposition à la guerre d'Indochine. Personnellement engagé volontaire pour la durée de la guerre. En août 1944 (à la Libération) j'ai demandé à être libéré de mes obligations militaires après la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 Mai 1945, demande repoussée en vue d'un éventuel départ pour la guerre d'Indochine. Ce n'est que grâce à mes états de service dans la Résistance que j'ai échappé à ce départ fin décembre 1945 où j'ai été définitivement libéré.

Et pour la guerre d'Algérie ?

Pour ce qui concerne la guerre d'Algérie, notre prise de position sur le plan syndical était d'autant plus délicate que l'indépendance de l'Algérie ne semblait pas être partagée aux yeux de la majorité de nos collègues.

Pourriez-vous me dire deux mots de votre activité dans la Résistance ?

Dès février 1941, j'appartiens au réseau "Voix du Nord" dont les activités principales étaient les suivantes : distributions de tracts, renseignements sur les installations civiles et militaires de l'armée d'occupation, voire quelquefois la récupération d'aviateurs alliés abattus dont les appareils avaient été abattus dans la région. Dans les semaines qui ont précédé la Libération, je me suis engagé dans le réseau Font National, beaucoup plus actif au niveau de la lutte contre l'occupant.

Vous avez été recruté comme "commis temporaire" ? Comment la situation des précaires a-t-elle évolué ?

Pour ce qui concerne la situation du personnel, il est vrai que la précarité de la plupart des missions de notre ministère posaient des problèmes majeurs. Il a fallu l'action conjuguée et permanente des organisations syndicales solidement appuyée par les personnels pour obtenir la titularisation de la majorité de ceux-ci ou le reclassement dans d'autres administrations.

J'ai noté plusieurs rapprochements MRU/ Ministère des Travaux Publics, et ce avant 1966

Nos rapports avec les Travaux publics, sont devenus, d'année en année plus étroits. Bien avant la fusion, la Direction départementale était dirigée par un Ingénieur des Ponts et Chaussées. La fusion de 1966 a été dans l'ensemble bien acceptée, d'autant que les personnels techniques et administratifs ont été reclassés sans préjudice de carrière. J'ai été reclassé secrétaire administratif ; j'ai passé le concours de chef de section principal en 1967, puis attaché en 1980.

Quelle a été votre activité professionnelle et syndicale à la DDE quand elle a été constituée ?

D'abord affecté au GEP (*Groupe d'Etudes et de Programmation*), puis au service urbanisme, j'ai beaucoup travaillé sur les dossiers de ZAD (*Zones d'Aménagement différé*), ZAC (*Zones d'Aménagement Concerté*) et ZI (*Zones Industrielles*). En fin de carrière, je me suis occupé principalement de la ZAD du Tunnel sous la Manche et des acquisitions de terrains dans cette zone.

**Comment les choses ont-elles évolué
au niveau syndical ?**

J'avais conservé mes fonctions de secrétaire du syndicat local CGT ; nous avons eu un afflux important d'adhésions. La grève de mai-juin 1968 que nous avons menée durant trois semaines avec les salariés du Parc, les personnels de la Route a été un grand succès.

**Vous aviez également des responsabilités
au plan politique ?**

Dès Mars 1971, j'ai passé le relais à André LHOTE, du fait de mon élection comme maire-adjoint, chargé de l'Urbanisme et de la culture à la mairie d'Arras. J'étais également président du groupe communiste de la municipalité d'Arras. J'ai mis fin à cette dernière fonction en septembre 1992.

Jean-Marc SEGAY

Technicien supérieur

Je vous propose d'organiser cette interview en deux temps, le premier concernant votre parcours professionnel et le second votre appréciation par rapport à la CGT, et particulièrement le SNPTAS-CGT.

Votre parcours professionnel

Quelle est votre formation initiale ?

J'ai une formation de techniques du bâtiment. C'est une formation basée sur la technologie et le dessin du bâtiment en lycée technique. C'était le début des brevets d'études professionnelles (entre CAP et BAC). Par la suite j'ai pris des cours au conservatoire national des arts et métiers pour améliorer mes connaissances générales, notamment en maths en vue de préparer les concours.

Avez-vous exercé d'autres activités professionnelles avant d'entrer à l'Equipement ?

J'ai été métreur dans une entreprise de bâtiment. C'était une entreprise d'une trentaine de salariés. Je faisais les devis et les contrôles de chantiers ainsi que de petites études de ferrailage pour le béton. J'ai travaillé 4 mois en 1970 en remplacement du titulaire du poste. Par rapport à la fonction publique ce poste correspondait à peu près à celui de technicien.

Vous êtes donc entré à l'Equipement ...

J'e suis entré à l'Equipement en 1971 à l'âge de 18 ans.

Pourquoi ce choix ?

P'arce que je ne pensais pas avoir de débouché professionnel intéressant dans le privé compte tenu des difficultés de trouver un emploi qui me convenait. Je recherchais plutôt un emploi dans le secteur public et j'ai passé des concours aux PTT, à l'EDF et à la DDE de l'Aube sur des postes de dessinateurs. Pour moi seul l'intérêt du poste me motivait et je pensais aussi avoir de bonnes conditions de travail et des horaires réguliers parce qu'à l'époque j'étais coureur cycliste et je devais m'entraîner régulièrement. L'intérêt était de pouvoir concilier le travail et le sport.

Pouvez-vous me dire deux mots sur votre cursus à l'Equipement ?

J'e suis donc entré en 1971 comme dessinateur auxiliaire en catégorie C sur règlement local. Au début je n'avais pas vu la différence entre les titulaires et les non titulaires et les grilles de salaires étaient semblables. Ce n'est que quelques années plus tard en prenant de la maturité que je me suis rendu compte que si je voulais avoir des débouchés professionnels, je devais être titularisé puisqu'il n'y avait pas de catégorie B prévue dans le règlement local des non titulaires. A l'époque, le ministère recrutait beaucoup de non titulaires et le contenu du règlement des PNT dépendait du rapport de force local.

Vous étiez affecté à quel service ?

Je travaillais dans un Groupe d'études et de Programmation (GEP). C'était un service d'études générales et d'urbanisme composé de PNT A et qui avaient des compétences diverses (sociologie, économie, urbanisme), de fonctionnaires (ITPE et techniciens) et de dessinateurs auxiliaires. La moyenne d'âge dans le service était inférieure à 30 ans. Mon premier travail consistait à dessiner un schéma de voiries rapides sur l'agglomération troyenne. Je suis parti effectuer mon service militaire et à mon retour j'ai travaillé sur les documents d'urbanisme et sur des schémas d'aménagement de ZAC. Je suis devenu fonctionnaire en 1976 suite au concours de dessinateur. J'étais également reçu au concours de conducteur de travaux et j'ai fait mon choix en fonction du lieu du poste.

Quelle différence ça fait de devenir fonctionnaire ? Comment vit-on cette situation ?

Au début, je ne voyais pas la différence du fait que j'effectuais le même travail et je n'avais pas du tout l'esprit carriériste. Par la suite, petit à petit, j'ai eu envie de monter la chaîne hiérarchique, ma motivation principale étant mon évolution salariale. Toutefois j'ai l'impression que ma position de titulaire était plus valorisante, je n'étais plus dessinateur de seconde zone... et le fait de toucher des honoraires mettait du beurre dans les épinards...

Vous étiez dessinateur à partir de 1976. Par la suite ?

Mon travail de dessinateur me convenait bien mais petit à petit j'ai eu envie de passer l'échelon supérieur pour avoir de meilleures rémunérations. Je suis passé assistant technique en 1988 et j'ai pris un poste à l'ANAH. En 1994 j'ai été reçu au concours de chef de section et je suis allé sur un poste d'études générales dans un service d'urbanisme. En 2001 j'ai obtenu ma mutation dans un bureau d'études d'une division territoriale dans les Bouches du Rhône. Je ne suis resté sur ce poste qu'à peine 2 ans à cause de problèmes d'incompatibilité avec un chef de service dus à mon activité syndicale. En 2002 j'ai eu un avancement au grade de technicien supérieur en chef.

Actuellement ?

Depuis un an, je suis dans un service d'études et de planification territoriale où tout se passe bien pour moi. Le travail est très intéressant et concerne de nombreux domaines qui sont liés à l'aménagement du territoire. Je suis dans une équipe de chargés d'études dont la plupart sont des contractuels A et A+ et où le poids hiérarchique est quasiment inexistant. Ça me change du service précédent en unité territoriale où le poids hiérarchique était très pesant.

Quel bilan tirez-vous de ces années ?

J'ai passé la plus grande partie de ma carrière dans des services d'aménagement et d'urbanisme et j'en retiens une bonne impression de l'ambiance dans le travail qui est conditionnée justement à la façon dont on conçoit le travail en équipe dans un cadre où le poids hiérarchique est « léger ». Travailler dans des conditions de confiance et d'autonomie permet de mieux s'épanouir et par conséquent être plus efficace. Dommage que dans certains endroits on préfère le pouvoir à l'efficacité... Ce qui me plaît également dans ce type de travail c'est que rien n'est à priori imposé et qu'il faut posséder une certaine « âme de militant » pour faire avancer les choses. Par contre, j'ai constaté des difficultés de mettre en application les réglementations nouvelles dans les services. Un exemple parmi d'autres : l'obligation à compter du 1^{er} janvier 1998 de mettre au point des itinéraires cyclables à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines est encore trop souvent oubliée dans les projets de maîtrise d'œuvre. Cela met en évidence le décalage entre les différentes cultures internes au ministère.

Quel(s) métier(s) avez-vous exercé ?

Au cours de ma carrière au ministère, j'ai effectué plusieurs métiers :

- dessinateur en urbanisme, principalement du dessin d'urbanisme mais également du maquettisme et de la communication par des expositions des POS dans les collectivités.
- dessinateur en études opérationnelles (études de carrefours, d'aménagements de parkings, de traversées d'agglomérations) etc...
- technicien à l'ANAH où ma formation en bâtiment m'a été très utile.
- chargé d'études générales. J'ai travaillé principalement sur le plan de déplacements urbains (j'étais le relais vélo de la DDE), le schéma d'accueil des gens du voyage, le classement des voies bruyantes, les diagnostics territoriaux. C'est un métier plus compliqué dans la mesure où cela demande l'acquisition d'une culture qui touche de nombreux domaines.
- technicien et responsable d'un bureau d'études opérationnelles. C'est mon premier poste que j'ai tenu dans les Bouches-du-Rhône dans une division territoriale. Il s'agissait d'études techniques en voirie, réseaux divers.

Que pensez-vous du statut de la Fonction publique et de votre statut de technicien ?

Le statut de la fonction publique, et peut-être plus particulièrement celui de l'Etat doit être à tout prix préservé parce qu'il offre une double garantie ; pour les agents parce qu'il offre une protection tout au long de la carrière, pour la société parce que justement cette protection diminue les risques de corruption et permet encore une fonction publique d'équité sociale. Je pense aussi que le statut de la fonction publique est une référence pour le privé et que cela limite les atteintes au droit du travail en général. Bien sûr, tout n'est pas parfait et il doit évoluer avec une meilleure prise en compte des qualifications des agents et un système de rémunérations qui me semble obsolète. Mon statut particulier, celui du corps de techniciens supérieurs ne correspond pas à mes attentes et sa rénovation de 1999 n'a pas répondu aux problèmes posés.

Nous allons maintenant aborder des questions relatives au syndicat

Vous êtes actuellement à la CGT. Quand et comment avez-vous adhéré à ce syndicat ?

J'ai adhéré à la CGT en 1975 après un bref passage à la CFDT. Mon adhésion était à l'époque motivée par un besoin de faire changer les choses globalement. J'avais 16 ans en 1968 et je pense que cette période a éveillé en moi un esprit syndical.

Aujourd'hui, quelle appréciation porteriez-vous sur le mouvement de "68" ?

"68" est toujours une référence de lutte dans l'histoire sociale de notre pays, dès lors c'est positif pour faire admettre que lorsque l'on se bat, on avance. Il y a eu des avancées importantes dans la société mais je me demande si l'on n'aurait pas pu aller plus loin dans un contexte international en mouvement. Ce mouvement était également celui de la jeunesse et je le regarde un peu d'une façon nostalgique par rapport au désintéressement des jeunes de notre époque sur l'engagement politique, associatif ou syndical. Mais ce sentiment est partagé au regard du mouvement alter mondialiste où beaucoup de jeunes s'investissent.

Revenons à la CGT

Je me suis intéressé petit à petit à la vie syndicale et politique et la décision d'adhérer à un syndicat est venue après la lutte aux PTT en 1973 où la CFDT était à l'époque très active. C'est la raison pour laquelle j'ai adhéré en 1973 ou 1974 à la section CFDT de la DDE de l'Aube qui avait à l'époque un poids important.

Vous m'avez dit "intéressé à la vie syndicale et politique". Par politique, puis-je vous demander ce que vous entendez par là ?

Par politique, j'entends surtout contenu politique et à l'époque c'était surtout les revendications syndicales qui m'intéressaient. Pour autant je regardais ce qui se passait plus particulièrement au parti communiste pour lequel j'avais une certaine sympathie mais je n'ai jamais adhéré à cause de prises de positions par rapport à l'URSS et aux pays de l'Est mais aussi à cause du comportement de ses militants dans la CGT. Je suis par ailleurs allé dans des réunions de la LCR pour laquelle j'avais une certaine sympathie par sa démarche d'implication dans le mouvement social. Je pense que c'est ce qui a fait défaut au PC avec son manque d'ouverture et cela a contribué à sa chute.

Nous parlions de la section CFDT de l'Aube ...

Cette section CFDT a été sabordée par la direction syndicale locale en utilisant un référendum sur le montant des cotisations (aller au 1% du salaire). La plupart des adhérents a ensuite adhéré à FO. J'étais le seul à adhérer à une petite section CGT qui se mettait en place (3 adhérents) parce que j'avais une image très négative de FO. Mon choix initial se portait sur la CFDT ou la CGT au regard de leur image, je ne connaissais pas à l'époque l'histoire du mouvement syndical. Ce changement de syndicat tombait bien pour moi parce que je n'appréciais pas le recentrage de la CFDT. J'avais l'impression qu'elle mettait entre parenthèse l'action syndicale et qu'elle recherchait le consensus mou.

Comment avez-vous participé à l'activité de la CGT ?

Dès mon adhésion, je me suis impliqué dans la vie de la section et je me suis retrouvé trésorier. A quatre, ce n'était pas très compliqué... mais j'éprouvais quand même une certaine fierté de participer à la vie militante. Ce n'était pas facile dans cette DDE où la culture ouvrière n'était pas formidable à cette époque où l'image de la CGT était très « ouvriériste ».

Pouvez-vous préciser ?

Vu de l'extérieur, la CGT avait pour moi l'image de défense de la classe ouvrière avec un comportement « rentre dedans ». C'était d'ailleurs à l'époque un syndicat lutte de classes. Dans la fonction publique cela pouvait faire peur et le travail devait se faire tout en nuances. La composition du salariat de l'époque était complètement différente d'aujourd'hui, le secteur industriel était encore très développé et la CGT disposait de gros bastions syndicaux ouvriers. Il était donc normal que la culture ouvrière émerge dans la CGT et que par conséquent elle donne une image ouvriériste.

Votre activité militante à la DDE ?

Faire le tour des bureaux pour faire signer des pétitions était parfois un petit exploit. On avait intérêt à y aller à plusieurs si on ne voulait pas se faire jeter dans certains fiefs du SNITPE FO, surtout que dans la section on avait un ingénieur TPE qui n'était pas « dans le moule ».

Aviez vous une activité dans d'autres organisations CGT ?

Pour aider à mon évolution militante, j'ai suivi des stages syndicaux à l'Union Départementale. Ma culture syndicale a évolué par ma participation à la vie syndicale du SNPTAS-CGT, mais aussi dans le cadre interprofessionnel en participant à l'activité, sans être toutefois à sa Commission Exécutive, de l'Union Départementale, qui était la chasse gardée du Parti Communiste. Cette trop grande emprise du Parti communiste sur la CGT a été pour moi une raison de rester à une certaine distance du Parti Communiste, même si, politiquement, je m'en sentais très proche.

Comment les choses ont-elles évolué ?

Je me suis retrouvé secrétaire général de la section du SNPTAS-CGT en 79/80 suite au départ de l'ingénieur TPE qui était mon prédécesseur.

Un ITPE secrétaire d'une section CGT, c'est assez rare. Comment était-il perçu par le personnel, ses collègues et par la hiérarchie ?

J'ai du mal à savoir comment il était perçu de la part des autres, je pense qu'il était très estimé en dehors de ses collègues ingénieurs affiliés à FO. Par rapport à la hiérarchie, je ne sais pas trop. Toujours est-il que j'avais beaucoup de respect pour lui parce que contrairement à ses collègues ingénieurs il était très simple avec un comportement très peu hiérarchique. A l'époque, un ingénieur était un « notable » de la DDE.

La section PTAS a donc continué, malgré le petit nombre d'adhérents

Nous nous sommes donc retrouvés à trois pour faire avancer le schmilblic avec un dessinateur qui a été l'un des fondateurs de la section et un autre camarade qui était le premier secrétaire général d'une toute nouvelle Union Fédérale. Et moi-même j'ai un bon souvenir de cette Union Fédérale qui fonctionnait relativement bien et en confiance malgré une section PTTE très forte en nombre d'adhérents comparé à nos 3 syndiqués. Le travail en UF a permis de développer une certaine ouverture des militants sur l'extérieur par une implication de l'UF dans l'interpro malgré un corporatisme assez marqué des sections PTTE et OPA. J'ai ensuite cumulé les mandats en étant également secrétaire d'UF suite au départ de Gérard à l'école des techniciens de TPE.

Comment la CGT était-elle perçue par le personnel ?

La section locale SNPTAS-CGT a vu ses effectifs augmenter d'une façon régulière, son influence en terme d'audience (1 ou 2% en plus par mandat) et sa crédibilité. Cela par une forte activité très proche des agents et par une démarche démocratique en évolution. Malgré un syndicat FO très sectaire et anti CGT, la section PTAS militait pour l'unité syndicale, ce qui n'était pas toujours bien vu dans la CGT. La scission de 48 a marqué les militants de FO et de la CGT sur plusieurs générations avec une incompréhension complète des agents sur cette guerre syndicale permanente.

Avec si peu de militants, gardiez-vous le moral ?

Nous nous entendions très bien et nous avions une grande complicité. Nous étions très idéalistes jusqu'à oublier d'avoir une démarche de syndicalisation en pensant que les agents étaient adultes et savaient ce qu'ils avaient à faire, le « racolage » était malvenu. Quelles étaient nos déconvenues quand on défendait des agents et gagnait sur des dossiers difficiles et que la syndicalisation ne venait pas !

Le bouquet a été pendant la titularisation des catégories C où il a fallu quand même être très ferme avec des agents qui ont vu leur fiche de paie gonfler grâce à notre intervention, par exemple pour des agents administratifs qui avaient certaines fonctions de dessinateurs et qu'on a fait reclasser en dessinateurs. On a plus ou moins imposé l'adhésion à la CGT à certains agents mais on ne peut pas dire que la démarche soit très satisfaisante. De fait, la section ne possédait pas le poids en adhérents proportionnel à l'activité et celle-ci était notre priorité au quotidien. On arrivait quand même à conserver tant bien que mal un nombre d'adhérents satisfaisant malgré des départs réguliers dus aux mutations jusqu'au massacre du congrès fédéral de 1991.

**Vous avez employé le terme massacre.
Pourriez-vous préciser ?**

Quel désastre ce congrès ! C'était mon deuxième congrès fédéral et au niveau local la période pré-congrès ne nous avait pas permis de bien mesurer les enjeux pour la CGT, pour les agents du ministère et pour le ministère lui-même. Ce n'est qu'après ce congrès que l'on a pu constater ce que l'on a vraiment perdu. Avant 1991, le travail fédéral était considérable avec des militants de grande qualité, toujours disponibles pour aider les UF dans la réflexion et le traitement des gros dossiers (le statut de 1984, la décentralisation, etc...) et pour vraiment fédérer les actions et les propositions. Je suis sorti de ce congrès épuisé, moins que les membres de l'ancienne direction fédérale certes, mais très affecté moralement. Là, j'ai compris ce que peut faire une bureaucratie syndicale menée par un appareil syndical bien organisé et les dégâts que cela peut engendrer. Notre conception de démocratie syndicale que nous défendions bec et ongles au niveau local était complètement bafouée avec en plus une direction confédérale qui a participé au carnage.

**Quels étaient les enjeux de fond
dans ce conflit ?**

Il y avait des divergences profondes d'orientation. Deux conceptions s'opposaient entre le front du refus (positionnement sur les acquis) et l'intervention syndicale en terme de réflexion et de propositions pour faire évoluer les choses. De plus, la conception de l'outil syndical était différente, l'ancienne direction fédérale avec le SNPTAS voulait développer les syndicats de sites pour permettre une meilleure appropriation revendicative à la base et une meilleure cohésion syndicale. Cette orientation pouvait à terme remettre en cause l'existence des syndicats nationaux. Avec le recul, je constate que la Confédération CGT qui a combattu cette orientation avant, pendant et après 1991, la met en place maintenant...

**Comment les choses ont-elles
été vécues localement ?**

Au niveau de notre Union Fédérale, on n'avait pas bien analysé les raisons de ce conflit et on l'avait un peu hâtivement qualifié de politico-parisien même si on avait bien vu les divergences d'orientation. Toujours est-il que cela a laissé des traces dans nos esprits et les jours qui ont suivi nous ont complètement déstabilisés quand on a appris la création de l'USEE (*Union des Syndicats de l'Équipement et de l'Environnement, qui devait coordonner les syndicats de service*). Cela n'avait pas été débattu avec les sections et nous avons l'impression d'avoir été trahi par le SNPTAS qui a, par le fait, usé de manœuvres bureaucratiques. Nous avons alors protesté par un courrier au SNPTAS-CGT qui a été suivi d'une réponse pas très convaincante.

**Quelles conséquences
sur la vie syndicale locale ?**

Nous avons payé très cher ce congrès par la suite au niveau local. Alors que notre UF fonctionnait bien dans la confiance et la fraternité, malgré la volonté des militants de ne pas subir l'influence des directions syndicales nationales, les semaines et les mois qui suivirent tournèrent au désastre. Un jeu bien organisé de la part du SNPTTE et du SNOA pour mettre le doute dans les esprits des militants de ces syndicats a atteint ses objectifs. Il fallait déstabiliser la section PTAS et faire en sorte que je ne sois plus le secrétaire général de l'UF par la mise en doute de la confiance qu'on pouvait me porter par des manœuvres malhonnêtes. Nous étions devenus les affreux réformistes

**Pourriez vous préciser cet adjectif, utilisé
à l'époque comme une insulte ?**

C'était d'un simplisme hallucinant, il suffisait que l'on commence à vouloir discuter sur d'autres bases que sur un refus systématique pour devenir un « traître ». Comme si tout était simple, ce qui revenait à dire que l'évolution sociale n'était pas possible et que tout était figé.

Revenons à l'impact des divergences au plan local

Si bien qu'à un moment donné devant le constat que l'on ne pouvait plus travailler en confiance et sereinement, j'ai démissionné de ma responsabilité. Une assemblée générale de syndiqués a été convoquée et avec l'appui du secrétaire général de l'UD, la section PTAS s'est trouvée très affaiblie par le retrait de certains militants dépités. Les autres sections ont, quant à elles, perdu un certain nombre d'adhérents. La section PTTE a aggravé sa chute qui était déjà amorcée à cause de pratiques syndicales douteuses fondées sur le flicage de certains agents et de règlements de comptes personnels.

Résultat : une perte de syndiqués importante et pire, une forte chute de la représentativité de la section PTTE a entraîné une privation de plusieurs sièges dans les instances paritaires, alors qu'on était majoritaires. Dès lors, l'union fédérale végétait et avec elle les sections OPA et PTTE avaient de grosses difficultés de fonctionnement, le support PTAS n'étant plus là.

Cette situation s'expliquerait-t-elle aussi par des pratiques syndicales inadaptées ?

L'orientation des syndicats nationaux et de la fédé avait forcément une influence sur les pratiques locales et le fait que l'union fédérale ne fonctionne plus a aggravé la situation. Les interventions syndicales des OPA et PTTE portaient uniquement sur des revendications de conditions de travail et un peu sur le catégoriel. Le reste...

Comment les choses ont elles évolué ?

La section PTAS, quant à elle, avait dynamisé son activité et était devenue la référence syndicale à la DDE. Son influence aux élections a progressé régulièrement malgré un émiettement syndical. En effet, on assiste à une dispersion syndicale accentuée : CGT, CFDT, FO et des organisations autonomes : UPCASSE, SANTE, UNSA... Je persiste à croire que des forces extérieures au mouvement syndical ont aidé à l'organisation de cet émiettement du mouvement syndical.

Comment, selon vous, la CGT s'est-elle impliquée dans les mouvements sociaux

L'activité forte de la section PTAS locale a connu son summum en 1992 lors d'actions catégorielles lancées par le SNPTAS où la CGT menait une intersyndicale et était reconnue par tous comme étant le moteur de l'action. Par son influence, en dehors des temps forts, tous les jours des assemblées générales avaient lieu à l'heure du café sans autorisation d'absence pour faire le point de l'action et pour décider des suites. Des collectifs catégoriels ont été créés et ont élaboré des cahiers de revendications portés par l'ensemble du personnel à plusieurs reprises à la direction. La démocratie a fonctionné jusqu'au jour où FO décidait de se retirer sans explication et déstabilisait le mouvement qui s'est effrité. Une AG décida alors d'arrêter.

Quels enseignements peut-on tirer de cette pratique syndicale sur le lieu de travail ?

Mener les AG n'était pas simple, les querelles de personnes émergeaient par une dénonciation des vilains petits canards qui ne participaient pas à l'action. Cela fragilisait souvent le mouvement et il fallait faire preuve de diplomatie et de fermeté pour maintenir une cohésion suffisante. Un mouvement fort comme celui-ci sans de véritables résultats génère pour la suite de grosses difficultés de mobilisations et les actions menées les mois suivants furent très timides y compris dans le mouvement de 1995.

Votre implication militante après ce mouvement ?

Un an après ma démission de secrétaire général de l'Union Fédérale, les militants OPA et PTTE ayant de grosses difficultés de fonctionnement, et constatant que l'activité de mon remplaçant était quasiment nulle, sont venus me proposer de reprendre la responsabilité de l'UF. Mon souci d'améliorer notre outil syndical très affaibli était plus fort que ma rancune et j'ai accepté en donnant comme condition d'organiser une journée de travail avec les syndiqués intéressés pour élaborer un plan de travail en vue d'améliorer le fonctionnement de la CGT. L'idée de fusionner les 3 sections et créer un syndicat départemental fut propagée et fit son chemin par la suite.

Avez-vous réussi à restaurer l'unité de la CGT ?

Du coup, une consultation de tous les syndiqués à ce moment-là conduit à créer un syndicat départemental, 90 % des syndiqués étant d'accord. Les statuts furent déposés en 1996, le nouveau syndicat fut créé et je fus élu secrétaire général. A mon grand regret, je fus le seul militant PTAS présent à la Commission Exécutive.

Les choses se sont dégradées ?

Rien n'a été imposé et pour pouvoir travailler sereinement, les sections OPA et PTTE ont souhaité continuer à verser les cotisations aux syndicats nationaux. Cette solution ne me satisfaisait qu'à moitié parce qu'on n'assumait pas pleinement notre décision mais l'important était de donner de la force à la CGT. Je pense que c'était une bonne décision parce qu'elle a permis de redonner une dynamique des 3 sections et limiter les fragilités, une seule CE pour tout le monde c'est quand même plus facile pour décider. Une telle organisation est quand même meilleure à condition d'accepter les différences de culture et les divergences, de se respecter et de bien faire marcher la démocratie (décisions en CE et non pas à quelques uns mais aussi consultation des syndiqués pour les choses importantes. C'est également organiser des débats et décider des choses en assemblée générale du personnel). Par contre, il a fallu accepter ce choix quand le SNPTAS a décidé de participer au congrès fédéral en proposant sa participation à la CE fédérale et que je n'ai pas eu mandat pour y participer... Dur dur...

Quel bilan tirez-vous de ces années ?

Ma vie militante s'est enrichie avec la culture d'ouverture et unitaire du SNPTAS-CGT. Depuis le début des années 90 j'ai milité dans les milieux associatifs divers à AC, Ras L'front et ATTAC en contribuant à la création d'un collectif à Troyes. J'ai milité également dans une association caritative pendant la guerre en Bosnie pour aider les réfugiés et acheminer un convoi dans un camp. Mon expérience à AC a été très riche par les rapports avec les gens qui, malgré leurs souffrances, relèvent la tête et résistent malgré tout à cette société qui leur a tout pris. Cela m'a permis de réaliser qu'une dizaine de personnes déterminées peuvent effectuer de grandes choses et que si chacun avait conscience de la force que l'on pourrait dégager collectivement les choses seraient bien différentes...

Quelle est votre perception de la CGT ?

Ma perception de la CGT est différente selon les structures compte tenu de ce que j'ai vécu. Démocratique au SNPTAS, bureaucratique dans les autres structures de l'Équipement mais aussi confédérale, notamment à l'UD de l'Aube où l'emprise du PC était très forte. Malgré une participation régulière à la vie de l'UD, j'étais mal vu à cause de mes exigences d'indépendance et de démocratie et le fait de militer dans d'autres associations qui n'étaient pas noyautées par le PC n'arrangeait rien. J'avais une étiquette bien épinglée et on me prenait pour un anarchiste. Quant à l'efficacité, je suis très sceptique si je fais le bilan de ma vie militante. Certes le mouvement syndical a permis de résister à l'évolution ultra-libérale mais le combat défensif a ses limites. On arrive à grignoter des choses par-ci par-là mais sur l'essentiel la position du refus mène à un recul général. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours soutenu l'orientation de la direction fédérale d'avant 1991 et du SNPTAS. L'évolution confédérale va dans le bon sens de ce point de vue même si je la trouve timorée. Il manque de l'énergie et de la détermination mais la démarche qui lie la réflexion, les propositions et l'action la plus rassembleuse possible me va bien.

Et du SNPTAS ?

En ce qui concerne le SNPTAS, ma perception est très positive et je ne pense pas que ce soit du parti pris parce que je n'ai jamais fait de concession dans la démarche syndicale, ce qui explique mes prises de position critiques sur certaines structures de la CGT. La démarche indépendante, démocratique et unitaire qui porte les propositions à l'appui d'un rapport de force est la bonne voie. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté d'être membre de la CE nationale quand le SN m'a sollicité il y a une dizaine d'années.

Dernière question le SNPTAS-CGT et le mouvement social ?

La prise en compte d'autres éléments du mouvement social est incontournable et on doit être fiers que le SNPTAS soit membre fondateur d'ATTAC. Par contre il me semble que le travail catégoriel a une emprise très forte sur l'activité de SN et contribue à une faiblesse de prise en compte de l'externe que ce soit au niveau interpro national ou plus largement au niveau européen et international. Il me semble que la politique actuelle du gouvernement est très proche de ce que l'OMC cherche à mettre en place et que, par conséquent, notre lutte doit prendre en compte les différentes échelles. La difficulté est de pouvoir avoir un regard permanent sur le macro et le micro simultanément. Le travail que fait le GASPE est à cet égard très intéressant mais les sections ne semblent pas se l'approprier pour faire évoluer notre réflexion.



Gaspe n°15

Mémoire du syndicalisme 1944 - 2004

Deux interviews

Consultez
l'Intranet
du SNPTAS-CGT

Dernières Infos...

Accueil

Plan du site

Agenda

Vie syndicale

G.A.S.P.E.

Le SNPTAS

Le Catégoriel

Résultats des CAP Nat.

Infos et Documents

Action Sociale

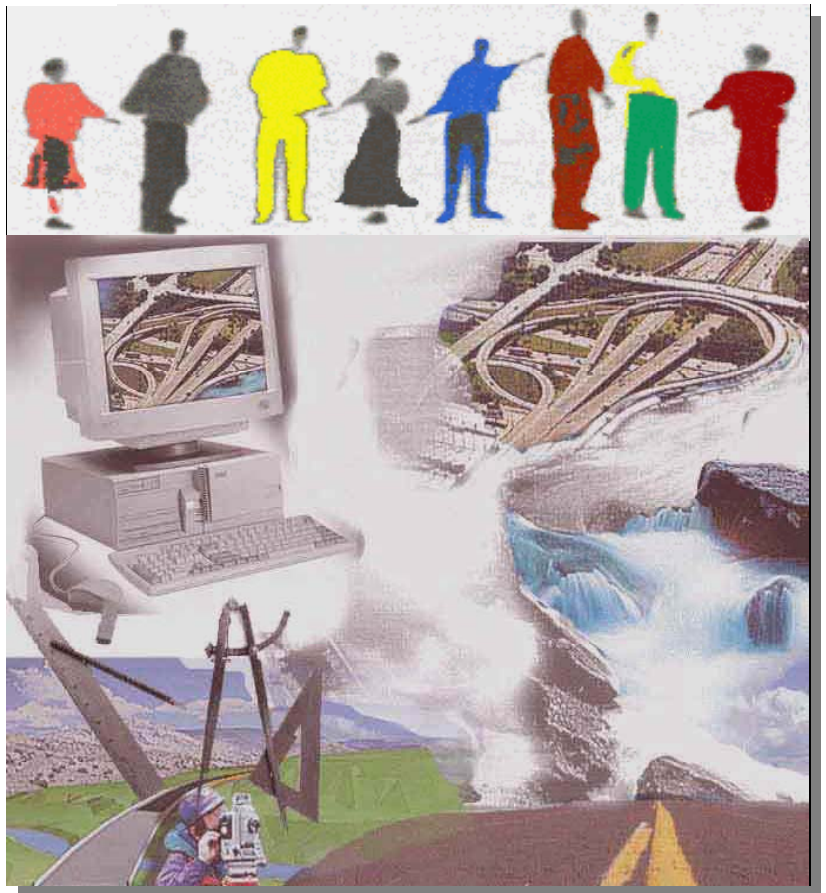
Société et Citoyenneté

Info. pratiques

Lu au J.O.

J'ai lu pour vous

Votre avis sur



<http://cgt-snptas.syndicat.i2>

Imprimé dans les locaux du Syndicat national des personnels administratifs et de service

METLTM - PLOT I - 92055 - PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 - Tél. 01.40.81.83.12. - Fax. 01.40.81.83.16. -

Email : Internet - sn-ptas-cgt.syndicat@j-carre.net - Intranet : Cf carnet d'adresse - annuaire équipement - Syndicat/SN PTAS CGT/AC

Directeur de publication: Didier LASSAUZAY - n° CPPAP 199 D 73 - ABONNEMENT 68,60 € + N° SPECIAUX 7,62 €